

# LA TROMPETTE

JOURNAL D'INFORMATIONS COMMUNALES DE

# BEAULIEU SUR OUDON





# SOMMAIRE

<b>LE MOT DU MAIRE .....</b>	<b>Page 2</b>
<b>ÉTAT CIVIL .....</b>	<b>Page 3</b>
<b>INFOS MAIRIE .....</b>	<b>Page 4 et 5</b>
<b>AGENCE POSTALE.....</b>	<b>Page 6</b>
<b>GARDERIE .....</b>	<b>Page 7</b>
<b>TARIFS ET SUBVENTIONS .....</b>	<b>Pages 8</b>
<b>RÉTROSPECTIVE SEANCE DE CONSEIL .....</b>	<b>Page 9 à 11</b>
<b>RÉCAPITULATIF DU BUDGET 2000 .....</b>	<b>Pages 12 et 13</b>
<b>INVESTISSEMENTS 2000.....</b>	<b>Page 14</b>
<b>LAVOIR.....</b>	<b>Page 15</b>
<b>ORDURES MÉNAGÈRES .....</b>	<b>Page 16</b>
<b>FLEURISSEMENT .....</b>	<b>Page 17</b>
<b>DÉCORATION .....</b>	<b>Page 18</b>
<b>TÉLÉTHON.....</b>	<b>Page 19</b>
<b>BIBLIOTHÈQUE.....</b>	<b>Page 20</b>
<b>ASSOCIATIONS .....</b>	<b>Pages 21 à 27</b>
<b>RESULTATS DU RECENSEMENT 1999 .....</b>	<b>Pages 28 à 31</b>



# LE MOT DU MAIRE

*Madame, Monsieur,*

*Je ne ferai pas de bilan sur l'année passée ; le code électoral ne le permet pas.*

*Cependant, en feuilletant ce bulletin vous pourrez prendre connaissance des actions réalisées et des projets inscrits et ce dans le strict respect de notre budget.*

*Avec 2001, commence un nouveau millénaire porteur d'espoir et d'espérance tant la période que nous traversons est contrastée.*

*En effet dans un monde moderne qui nous apporte toujours plus de confort, de loisirs, de satisfactions, notre société en perpétuelle mutation, doit faire face à tous les problèmes qu'elle secrète.*

*Nous sommes inquiets, et à juste titre, par des faits marquants tels que l'arrivée de la délinquance dans nos campagnes ou encore le développement de la maladie de l' E S B qui ne fait qu'ajouter aux difficultés d'une agriculture déséquilibrée.*

*Face à ces épreuves gardons confiance et restons solidaires pour mieux les surmonter.*

*Je remercie les adjoints et les membres du conseil pour s'être investis dans l'intérêt de notre commune ainsi que les associations dont l'action permanente contribue à donner à Beaulieu l'image d'une cité dynamique au delà de ses propres frontières.*

*L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2001.*

*Joseph Rocher*



# ETAT - CIVIL

## \* Naissances

Thomas DUVAL	Bourbouillé	Le 05 Mars
Camille MONTAUBAN	5 Rue de l'Etang	Le 17 Avril
Charlotte GOUGEON	11 Bis Rue de la Moisson	Le 7 Mai
Aline MEIGNAN	La Chevallerie	Le 9 Juin
Gwendal HERMAGNÉ	La Rabellière	Le 29 Juin
Axel BEUCHER	19 Rue de la Moisson	Le 7 Juillet
Lola MARTIN	La Guésièrre	Le 14 Septembre
Jules-Marie BOULINGUIEZ	Bourbouillé	Le 26 Septembre
Nathan FOURNIER	3 Rue des Sports	Le 3 Octobre
Théo COINTET	10 Rue de Bretagne	Le 27 Novembre

## \* Mariages

Jean-François DELLIÈRE et Hélène LEGRAND	Le 24 Juin
Laurent BOUTIN et Edith MULLOT de VILLENAULT	Le 22 Juillet
Jean-François HUET et Marie-Agnès BOURCIN	Le 9 Septembre
Hervé JOUAULT et Isabelle POSELIANOFF	Le 23 Décembre

## \* Décès

Patrick PARÉ	Loiron	Le 12 Mars
Monique BOREAU de ROINCÉ	L'Angellerie	Le 9 Mai
Julien BOURNY	21 Rue de la Moisson	Le 27 Septembre

## \* Transcriptions de décès

André GOULAY	Ht Poilboc	Le 30 Juillet
Yves - Henri VIOT	La Ménardière	Le 19 Octobre

# INFOS MAIRIE

**LES HORAIRES DE LA MAIRIES SONT LES SUIVANTS :  
DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H à 12H  
MAIRIE FERMÉE LE MERCREDI**

**☎ 02.43.02.11.40**

**📠 02.43.02.03.75**

## CARTES D'IDENTITE

**Pour établir une carte d'identité se présenter à la Mairie avec :**

- \* 1 extrait d'acte de naissance
- \* 2 photos d'identité récentes
- \* 1 justificatif de domicile (photocopie d'avis d'imposition ou de non imposition, facture EDF, ou téléphone fixe, ou d'eau ...)
- \* Venir en personne pour les signatures et les empreintes digitales)

## PASSEPORTS

**Ils sont désormais valables 10 ans.**

**Pour un nouveau passeport se présenter à la Mairie avec :**

- \* Le Livret de famille
- \* 2 Photos d'identité
- \* Carte d'identité (si elle est en cours de validité)
- \* 1 timbre fiscal de 400,00 F
- \* 1 justificatif de domicile et l'ancien passeport éventuellement.

## RECENSEMENT NATIONAL

**Sont concernés les jeunes hommes nés en 1985**

**et les jeunes filles nées en 1985**

**Ils doivent se présenter à la Mairie avec le Livret de famille pendant le mois de leur anniversaire.**

## **FICHES D'ETAT - CIVIL**

**Il n'est plus délivré de fiches individuelles et familiales d'état - civil.**

**Par conséquent, pour faire preuve de votre identité et de votre état - civil vous pouvez fournir une photocopie des documents suivants :**

- Livret de famille**
- Carte d'identité en cours de validité**
- Passeport en cours de validité**
- Copie ou extrait d'acte de naissance**

## **CARTES GRISES**

**Ne pas oublier de faire modifier vos cartes grises si vous changez d'adresse, même à l'intérieur de la commune.**

**La loi stipule que l'adresse doit être identique sur l'assurance et la carte grise. Le changement d'adresse est GRATUIT.**

**Apporter à la Mairie ou à la Préfecture un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, livret de famille, passeport en cours de validité copie ou extrait d'acte de naissance).**

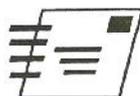
**Il n'est plus nécessaire de joindre un justificatif de domicile.**

**Voici un récapitulatif des organismes dont dépend la commune. En effet, les principales structures ne sont pas regroupées à Loiron, notre Chef-lieu de canton mais disséminées sur l'ensemble du canton et des cantons voisins.**

**En cas de besoin ou pour tout renseignements n'hésitez pas à leur faire appel.**

### **MEMENTO**

<b>PERCEPTION LE BOURGNEUF LA FORÊT</b>	<b>TEL 02.43.37.71.35</b>
<b>GENDARMERIE PORT-BRILLET</b>	<b>TEL 02.43.68.87.17</b>
<b>CENTRE DE SECOURS COSSÉ LE VIVIEN</b>	<b>TEL 02.43.98.86.76</b>
<b>MAISON DE PAYS LOIRON</b>	<b>TEL 02.43.02.19.31</b>
<b>A.D.M.R. Mme VIOT Beaulieu</b>	<b>TEL 02.43.02.11.32</b>
<b>A.D.E.L. (C.V., recherche d'emploi...)</b>	<b>TEL 02.43.02.43.93</b>
<b>D.D.E. COSSÉ LE VIVIEN</b>	<b>TEL 02.43.64.10.85</b>
<b>LYONNAISE DES EAUX St Berthevin</b>	<b>TEL 02.43.69.00.56</b>
<b>ASSISTANTE SOCIALE au centre multi-services de St Pierre la Cour</b>	<b>TEL 02.43.01.85.32</b>



# AGENCE POSTALE

L'Agence Postale est un service communal.

Pour un bon fonctionnement et son maintien, tout est important : Vente de timbres, dépôt de colis, les lettres recommandées, retrait ou dépôt d'argent pour les titulaires d'un compte chèque postal ou livret d'épargne...

Chaque mois, des statistiques sont remises à la direction de la Poste afin d'évaluer les activités postales.

## L'agence Postale est ouverte :

* Lundi :	10h30 - 12h	16h15 - 16h45
* Mardi :	10h30 - 12h	16h15 - 16h45
* Mercredi :	10h30 - 12h	FERMEE
* Jeudi :	10h - 12h	16h15 - 16h45
* Vendredi :	10h30 - 12h	16h15 - 16h45
* Samedi :	10h30 - 11h30	

## Départ du courrier :

- \* Du lundi au vendredi à 16h45
- \* Le Samedi à 12h

Le jeudi vente du « Courrier de la Mayenne » à partir de 10h00

L'agence postale est fermée tous les après-midi pendant les congés scolaires, mais les levées sont maintenues aux heures habituelles.

☎ 02.43.02.11.30



# GARDERIE



A compter de la rentrée de septembre 2000, la commune a ouvert une garderie municipale dans les locaux de la mairie afin de satisfaire la demande parentale.

Cette garderie est encadrée par Nathalie Véron.

Elle est ouverte tous les matins de 7 heures à 8 heures 50 et le soir de 16 heures 30 jusqu'à 19 heures maximum.

Nathalie n'ayant pas des enfants le matin régulièrement nous vous remercions de bien vouloir la contacter la veille au soir par téléphone ou lui laisser un message sur son répondeur au 02.43.02.03.38.

N'hésitez surtout pas à lui faire appel.

Le prix de la garderie du matin ou du soir est fixé à 6.00 francs quel que soit le temps que l'enfant aura passé à la garderie. Les tickets sont vendus par carnet de 10 à la Mairie ; Nathalie est à votre disposition également pour vous les procurer. Règlement par chèque uniquement.

Par ailleurs, si vous possédez des jouets, jeux ou livres pour enfants que vous n'utilisez plus, pensez aux enfants et apportez les à la garderie ou à la mairie qui transmettra.



## TARIF DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Ces tarifs seront appliqués pour l'année 2001.

Vin d'honneur .....	209.00
Banquet .....	975.00
Mariage.....	1170.00
Baptême .....	550.00
Communion .....	700.00
Repas de famille avec cuisine .....	700.00
Soirée familiale pour les personnes de la commune.....	540.00
Buffet campagnard .....	700.00
Réunion d'information.....	350.00
Nuit de la St Sylvestre associations de la commune .....	745.00
Bal communal.....	900.00
Bal association extérieure.....	1370.00
Bal organisé par orchestre.....	2410.00
en cas d'annulation.....	1095.00
Après-midi de détente clubs communes extérieures.....	310.00
<b>Location de la petite salle annexe</b>	
Vin d'honneur .....	115.00
Réunion d'information.....	170.00
Repas, soirée .....	405.00

## SUBVENTIONS

Voici la liste des associations et organismes qui ont bénéficié d'une subvention en 2000.

A.F.N. & A.C. ....	300.00
A.P.E.I. ....	200.00
U.C.C.Q. ....	400.00
Association des parents d'élèves .....	1000.00
Collège rural « Les Hairies » .....	200.00
Chambre des Métiers .....	150.00
Centre Anticancéreux de RENNES .....	400.00
Prévention routière .....	150.00
Banque Alimentaire .....	150.00
A.D.M.R. de MERAL.....	1000.00
Etoile Sportive de BEAULIEU SUR OUDON.....	3600.00
Assoc. Communale de protection des cultures .....	1250.00
Secours catholique .....	300.00
Association Amis de la Bibliothèque.....	300.00
Association scolaire BEAULIEU-MONTJEAN .....	3190.00

# *RÉTROSPECTIVE DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL*

## Séance du 10 Février :

Il est envisagé la création d'une garderie pour la rentrée scolaire de septembre 2000.

Pour le projet d'un nouveau lotissement, Madame BOISSEAU Monique donne son ACCORD pour la vente de sa parcelle et la famille LUTELLIER ACCEPTE de céder un passage sur la Rue de la Vigne pour désenclaver la parcelle de Madame BOISSEAU. En échange la commune viabilisera le terrain entre le 2<sup>ème</sup> et le 3<sup>ème</sup> atelier.

## Séance du 9 Mars :

Le Conseil VOTE et reconduit les mêmes taux pour les 4 Taxes pour l'année 2000 comme suit :

* Taxe d'habitation	15.95 %
* Taxe sur le foncier bâti	23.39%
* Taxe sur le foncier non bâti	38.20 %
* Taxe Professionnelle	12%

La commune de Montjean va réviser son Plan d'Occupation des Sols et la commune de Beaulieu sur Oudon DECIDE d'user de son droit de consultation.

## Séance du 30 Mars :

Le Conseil Municipal VOTE le Budget Primitif 2000 qui est équilibré dans les deux sections à hauteur de 2 147 948,21 francs en fonctionnement et 838 461,76 F en investissement.

Création d'une régie de recettes pour l'encaissement des produits de garderie du matin et du soir.

Il est demandé un devis pour des bacs à fleurs à l'entreprise de Menuiserie PRAMPART de MARIGNÉ-PEUTON.

Séance du 20 Avril :

Vote du Compte Administratif et du Compte de Gestion 1999 accepté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Accord pour le devis de dératiation en campagne, présenté par le G.D.S. pour un montant de 4 200,00 F hors taxes.

Devis des Amis jardiniers pour planter d'arbustes le talus le long de chez TANGUY. Coût 3 546,13Francs H.T. ACCEPTE par le Conseil Municipal.

Séance du 25 Mai :

Deux des membres de l'Association « Les Amis de l'Oudon » présentent leur association qui s'est fixé comme but de récolter des fonds pour des associations humanitaires ou caritatives en organisant des soirées. Il leur est accordé la gratuité de la salle des fêtes pour 2 soirées au cours de l'année 2000.

Accord du Conseil Municipal pour que le centre de loisirs organisé par Familles Rurales BEAULIEU - MONTJEAN ait lieu au terrain de football.

Le Conseil Municipal confie l'encaissement de la redevance assainissement à la Lyonnaise des Eaux et ACCEPTE la nouvelle convention.

Séance du 22 Juin :

Un rideau de séparation de la salle des fêtes a été acquis aux Toiles de la Mayenne pour un prix de

Il faudra envisager de mettre sous terre le câble électrique aérien qui va de la salle des fêtes au hangar du comité des fêtes.

Séance du 31 Août :

A compter du 1<sup>er</sup> Octobre la commune DECIDE d'adhérer au régime d'assurance chômage (ASSEDIC) étant donné qu'elle emploie dorénavant du personnel non-titulaire.

Nouveaux tarifs de cantine à compter de la rentrée de septembre 2000 :

Repas enfant : 16,80 francs

Repas adulte : 26,50 francs

Repas personnes âgées : 33,70 francs  
Les chemins des Cointières et de la Grande Couannièrre sont intégrés au domaine communal après cession gratuite des propriétaires en échange de quoi la commune s'engage à les entretenir.

Séance du 26 Octobre :

A propos de la fermeture éventuelle de la Poste de LOIRON, le Conseil Municipal DECIDE de mettre en place un recueil de signature contre ce projet.

Les chemins de La Rabellière et du Chardron sont intégrés au domaine communal dans les mêmes conditions que ci-dessus.

Mr et Mme THIREAU Bernard & Claudine ont réservé le lot n°3 du lotissement de la Vigne.

Séance du 4 Décembre :

Une assurance complémentaire est demandée à GROUPAMA pour s'assurer contre les risques qu'encourent les enfants de l'école publique lors des sorties extra - scolaires, contrats éducatifs locaux., contrats temps libres .....

Exonération de la Taxe Professionnelle pour 2 ans pour l'entreprise de mécanique de précision créée par Monsieur LUTELLIER Sylvain.

# RÉCAPITULATIF DU BUDGET 2000

Commune : CNE BEAULIEU SUR OUDON

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>1 - EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET</b>	<b>1A</b>

## A - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE L'EXERCICE		RECETTES DE L'EXERCICE	
OPERATIONS REELLES			
Gestion des services			
011 Charges à caractère général	816 109,05	70 Produits des serv., du dom.	53 000,00
012 Charges de personnel et ass.	621 700,00	73 Impôts et taxes	887 230,00
		74 Dotations et subventions	532 618,00
65 Autres ch. de gestion courante	207 380,00	75 Autres produits de gest. cour.	190 000,00
014 Atténuation de produits		013 Atténuation de charges	50 000,00
Total dépenses de gestion des serv.	1 645 189,05	Total recettes de gestion des serv.	1 712 848,00
66 Charges financières	154 000,00	76 Produits financiers	
67 Charges exceptionnelles		77 Produits exceptionnels	
022 Dépenses imprévues	25 000,00	7911 Indemnités de sinistre	
Autres	323 753,76	Autres	
<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE</b>	<b>2 147 942,81</b>	<b>TOTAL RECETTES REELLES DE L'EXERCICE (II)</b>	<b>1 712 848,00</b>
<b>SOLDE DES OPERATIONS REELLES :</b>		<b>EXCEDENT (= II-I) .....</b>	
		<b>DEFICIT (= I-II) ..... 435 094,81</b>	

OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION (1)			
023 Viremt. à la sect. d'inv.		Transferts entre sections	
Transferts entre sections		72 Travaux en régie	
6741 Subv. en nature		776 Moins-values de cession	
675 VNC des immob. cédées		777 Subv. d'inv. transférées	
676 Plus-values de cession		78 Reprises sur provisions	
68 Dot. aux amort. et aux prov.		79 (sf.7911) Transferts de charges	
Autres		Autres	
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE (III)</b>		<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE (IV)</b>	
<b>AUTOFINANCEMENT DEGAGE : POSITIF (=III-IV) .....</b>			
<b>NEGATIF (=IV-III) .....</b>			

<b>TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	2 147 942,81	<b>TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE</b>	1 712 848,00
<b>A1 = I + III</b>		<b>A2 = II + IV</b>	

	Op. de l'exercice (col.1)	Restes à réaliser (col.2)	Résultat reporté (col.3)	CUMUL SECTION =col.1+2+3
<b>Dépenses</b>	2 147 942,81			2 147 942,81
<b>Recettes</b>	1 712 848,00		435 094,81	2 147 942,81

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>1 - EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET</b>	<b>1B</b>

**B - SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES DE L'EXERCICE		RECETTES DE L'EXERCICE	
OPERATIONS REELLES			
Dépenses financières		Ressources propres externes	30 000,00
10 Reversement de dotations		10 Dot. et fonds propres (sf.1068)	
13 Remboursement de subv.		138 Subv. d'invest. non affectées	
16 Rembt d'emprunts	235 000,00	27 Rembt de prêts	
26 Acquisition de participations		Ressources externes ( autres	
27 Prêts et immob. fin.		que ressources propres )	
Dépenses d'équipement	583 233,00	- définitives :	67 255,00
Total c/20,21 et 23 (en opérations		13 Subventions (sauf 138)	
et hors opérations)	20 228,76	- non définitives :	285 000,00
020 Dépenses imprévues		16 Emprunts et dettes	
45 Opérations pr. c/ de tiers (total)		45 Opérations pr. c/ de tiers	182 453,00
Autres		Autres	564 708,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>838 461,76</b>	<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>273 753,76</b>
<b>DE L'EXERCICE (V)</b>		<b>DE L'EXERCICE (VI)</b>	
<b>BESOIN D'AUTOFINANCEMENT : .....</b>			
<b>(Dépenses réelles - Recettes réelles)</b>			

OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION			
Opérations patrimoniales (VII)		Opérations patrimoniales (VIII)	
OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION			
Transferts entre sections, dont :		021 Virement de la sect. de fonct	273 753,76
139 Reprises sur subventions		Transferts entre sections, dont :	
14,15,29,39,49,59 sur provisions		14,15,29,39,49,59 Provisions	
19 Moins-values de cessions		19 Plus-values de cessions	
20,21,23 Travaux en régie		28 Amortissement des immob.	
481 Charges à répartir		20,21,23,26,27 Sorties d'actif	
Autres		45 Opérations pour c/ de tiers	
		481 Amort. des charges à répartir	
		Autres	
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	<b>273 753,76</b>
<b>DE SECTION A SECTION (IX)</b>		<b>DE SECTION A SECTION (X)</b>	
<b>AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE : .....</b>			
<b>(solde des opérations d'ordre de section à section = X - IX (positif) ou IX - X (négatif)</b>			
	838 461,76	<b>TOTAL RECETTES DE</b>	<b>838 461,76</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE</b>		<b>L'EXERCICE B2 = VI + VIII + X</b>	
<b>L'EXERCICE B1 = V + VII + IX</b>			

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser	Résultat reporté	CUMUL SECTION
Dépenses	838 461,76	784 828,76		1 623 290,52
Recettes	838 461,76	462 000,00	281 454,28	1 581 916,04
Affectation			41 374,48	41 374,48

# INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2000

Voici un récapitulatif des investissements engagés en l'an 2000 en voirie, sur les bâtiments communaux et les acquisitions qui ont été faites. Les dépenses sont indiquées TTC.

## VOIRIE :

Candélabres	ELITEL .....	41250,52
C.R. de Poilbouc	D.D.E. COSSELE VIVIEN .....	14100,00
C.R. de LaSuchemallière	D.D.E. COSSE LE VIVIEN .....	35250,00
C.R. de La Couardièrre	D.D.E. COSSE LE VIVIEN .....	63450,00
Busage terrain	ESE VERON Louis .....	6658,73

## ACQUISITION DE MATERIEL :

Rideaux Salle des Fêtes	TOILES DE LA MAYENNE ..	11443,36
Monobrosse Salle des Fêtes	MERIAS Michel .....	8405,75
Bacs à fleurs, bancs et poubelles	PRAMPART Michel .....	29577,08
Tracteur tondeuse	EURL RUAULT Daniel .....	23990,01
Remplacement électrique cloches	HUOU .....	13498,06

# LAVOIR COMMUNAL

## Dépenses :

Maçonnerie	GUIOULLIER .....	56697,67
Charpente	LUTELLIER-MENGUY .....	33409,26
Couverture	CHRETIEN .....	17562,22
Garde corps	PLANCHENault Alain .....	4088,34
Eclairage	ELITEL .....	5853,70
Maîtrise d'Œuvre	BARRE .....	8377,42
	..... TOTAL :	125988,61

## Recettes :

FCTVA		20600,00
Subvention	Conseil Général	20000,00
Subvention	Conseil Régional	19855,00
	TOTAL :	60455,00



*Ce lavoir a été inauguré le 1<sup>er</sup> Mai 2000 à l'occasion du Marché du 1<sup>er</sup> Mai organisé par le Comité des Fêtes en collaboration avec le Syndicat d'Initiative du Pays de Loiron.*

*Vous avez également pu constater qu'il a été utilisé par les lavandières le jour de la fête de la moisson, et a été très apprécié du public qui trouvait là une reconstitution très fidèle des lavoirs d'autrefois.*

# ORDURES MÉNAGERES

Le ramassage des ordures ménagères est maintenu tous les 15 jours en campagne. Un bref rappel du mode de fonctionnement et des lieux de dépôt est effectué pour les nouveaux habitants :

\* Les sacs doivent être déposés la veille au soir ou le matin avant 7 heures 30.

\* Les points de collecte sont les suivants :

- Aux Grandes Maisons
- Au bout du Chemin de Crottier
- A la Guéhardière
- Au bout du chemin de Coutances
- 150 mètres avant le carrefour de la Gabellière
- A la patte d'oie de la Peltrie

Mardi 9 Janvier

Mardi 6 Février

Mardi 6 Mars

Mardi 3 Avril

**Lundi 30 Avril**

Mardi 15 Mai

Mardi 12 Juin

Mardi 10 Juillet

Mardi 7 Août

Mardi 4 Septembre

Mardi 2 Octobre

Mardi 30 Octobre

Mardi 13 Novembre

Mardi 11 Décembre

Mardi 23 Janvier

Mardi 20 Février

Mardi 20 Mars

Mardi 17 Avril

Mardi 29 Mai

Mardi 26 Juin

Mardi 24 Juillet

Mardi 21 Août

Mardi 18 Septembre

Mardi 16 Octobre

Mardi 27 Novembre

**Lundi 24 Décembre**

Si vous constatez des problèmes particuliers sur un des points de ramassage, n'hésitez pas à nous le signaler.

# FLEURISSEMENT

*Le jury composé de Mesdames MEIGNAN Géraldine, HERMAGNÉ Audrey, HOUSSAIS Catherine et ROCHER Monique ont retenues les personnes ci-dessous mi - juillet 2000 :*

## **\* CATÉGORIE FENÊTRES ET BALCONS :**

*1er Prix : Mr et Mme ROBE Francis*

*2ème Prix : Mme HERMAGNÉ Marie-Josèphe*

*3ème Prix Mr JARRY Maurice*

*4ème Prix : Mr et Mme RATTIER Pascal*

## **\* CATÉGORIE MAISONS AVEC JARDIN :**

*1er Prix : Mr et Mme FOUBERT Maurice*

*2ème Prix : Mr et Mme ROUSSELET Jean-Louis*

*3ème Prix : Mr et Mme LEMONNIER Hervé*

*4ème Prix : Mme BOISSEAU Monique*



# BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque est située à l'étage de la Mairie.

Elle est ouverte les 2èmes et 4èmes mercredi du mois  
de 14 h à 16 h.

ET

Les samedis matins de 10 h 30 à 12 h

\*\*\*\*\*

Un ou une bénévole serait le ou la bienvenu pour assurer une  
permanence le mercredi afin de pouvoir ouvrir la bibliothèque  
tous les mercredis.

D'avance merci aux volontaires.



# PAROLE AUX ASSOCIATIONS

## CLUB DES RETROUVAILLES :

**L**e Club des Retrouvailles vous offre leurs vœux pour 2001. Le temps passe si vite, voici comment il a été employé au sein des activités du Club. Chaque jeudi, chacun se retrouve : belote ou palets.

Un bref récapitulatif de l'année 2000 vous ai fait :

- \* 9 Février Réunion à La Brûlatte
- \* 17 Février Assemblée Générale
- \* 27 Février Repas offert par le C.C.A.S. et le Comité des Fêtes
- \* 16 Mars Jour de crêpes
- \* 6 Avril Concours de belote communal
- \* 17 Avril Concours de belote cantonal
- \* 19 Juin Voyage à Lorient
- \* 28 Juin Journée de l'amitié à St Berthevin
- \* 5 Juillet Brioche à St Pierre la Cour
- \* 6 Septembre Repas à St Pierre la Cour
- \* 5 Octobre Repas du Club préparé par Chantal HUCHEDÉ dont une participation est demandée aux adhérents.



## **A.P.E. BEAULIEU SUR OUDON :**

**L'**Association des Parents d'Élèves de BEAULIEU SUR OUDON vous présente leurs meilleurs vœux pour l'année 2001.

Elle a enregistré la venue de plusieurs familles en cette rentrée 2000/2001 qui a vu l'effectif des enfants qui fréquentent l'école en augmentation.

L'Association organise différentes manifestations au cours de l'année pour financer les sorties et les besoins pédagogiques.

Nous espérons votre présence à ces fêtes afin que la vie associative continue.

Voici un rappel des dates à retenir :

**10 Mars : Soirée loto, avec de nombreux lots**  
**17 Novembre : Soirée Périgord**  
**14 & 16 Décembre : Arbre de Noël des enfants**

**Le Bureau,**

## **ÉTOILE SPORTIVE :**

**Année stable au niveau des effectifs.**

**Il y a toujours 2 équipes seniors :**

**A** \* L'équipe A est en 2<sup>ème</sup> Division

\* L'équipe B est en 3<sup>ème</sup> Division

**L'ambition du Club est de recruter des jeunes pour pouvoir maintenir 2 équipes et la vie associative de l'Etoile Sportive.**

**Votre correspondant Hervé CORNEE (t 02.43.02.48.59) se tient à disposition de toutes les bonnes volontés qui souhaitent rejoindre le club.**

**Meilleurs vœux sportifs**

**Le Bureau,**

## ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG



Le Don du Sang, est un geste que beaucoup de monde hésite, n'ose ou ne veut pas faire et qui, pourtant contribue à sauver des Vies.

Les jeunes de 18 à 66 ans moins un jour peuvent donner leur sang.

5 dons pour les hommes - 3 dons pour les femmes par an.

Dans le canton de **COSSÉ LE VIVIEN** il existe une Association des Donneurs de Sang Bénévole regroupant les communes de :

<b>ASTILLÉ</b>	Correspondante	Mme Maryvonne HAUTOIS
<b>BEAULIEU</b>	Correspondante	Mme Martine CORNÉE
<b>COSMES</b>	Correspondante	Mme MAUSSION- PAILLARD
<b>COSSÉ</b>	Correspondante	Mme Nicole JAVAUDIN
	Correspondante	Mme Michèle VAUTIER
<b>COURBEVILLE</b>	Correspondante	Mme Claudine RAIMBAULT
<b>CUILLÉ</b>	Correspondante	Mme Johanna STEFFENS
	Correspondant	Mr Albert BODARD
<b>LAUBRIÈRES</b>	Correspondant	Mr Lucien FERRON
<b>GASTINES</b>		
<b>MÉRAL</b>	Correspondante	Mme Germaine PAILLARD
<b>QUELAINES</b>	Correspondant	Mr Alfred SABIN
	Correspondant	Mr Michel LANDAIS
	Correspondant	Mr Claude RIQUENA
<b>ST POIX</b>	Correspondant	Mr Henri MOISY
	Correspondant	Mr Georges ROUSSEAU

Le Conseil d'Administration de l'Association est composé de tous ses correspondants à qui vous pouvez vous adresser.

Le Bureau vous représente auprès des Instances Départementales.

C'est pour cette raison que nous vous invitons à venir nous rejoindre.

Le Président,  
Albert BODARD

**NOM DE CODE** : les AMIS de l'OUDON

**DATE DE CRÉATION** : 02 Février 1998

**SIÈGE SOCIAL** : bar « L'Epi d'Or » 26 rue de Bretagne  
53320 Beaulieu s/ Oudon

**OBJECTIF** :

Récolter des fonds et de les reverser à des associations caritatives, humanitaires ainsi qu'à des personnes physiques en difficultés médicales

**MISSIONS ACCOMPLIES** :

- \* Mars 1998 : soirée paëlla
- \* Octobre 1998 : soirée Halloween
- \* Juin 2000 : soirée 60'<sup>s</sup> - 70'<sup>s</sup>
- \* Octobre 2000 : soirée Halloween

**BÉNÉFICIAIRES** :

- \* Action SIDA : 7 000 Fr.
- \* APF (Association des Paralysés de France) : 6 500 Fr.
- \* SERDAA (Service d'Education et de Rééducation à Domicile pour Aveugles et Amblyopes) : 15 000 F

**PS** : N'oubliez pas pour cette année la traditionnelle soirée Halloween le mercredi 31 octobre et plus prochainement notre participation à la fête de la musique à Beaulieu.

Le groupe de coordination gérontologique mis en place en mai 1996 sur le district de Loiron se réunit régulièrement à la Mairie de Loiron, les lundis des semaines paires à 14 h.

Comme prévu initialement, il rassemble les professionnels et les bénévoles intervenant auprès des personnes âgées dépendantes :

- les services d'aide à domicile, avec Mme DAVID, responsable ADMR, St Pierre la Cour  
*tél : 02.43.01.89.10*
  
- les services de soins à domicile, avec Mme HATTE, Infirmière Coordinatrice de l'ACAFPA, le Bourgneuf la Forêt  
*tél : 02.43.37.14.98*
  
- le centre de soins infirmiers de Saint Pierre La Cour, avec Mmes CARTRON, CHARGE, LEBOSSE, PASQUET, VIGIER, Infirmières  
*tél : 02.43.01.83.93*
  
- les services sociaux spécialisés de la CRAM et de la MSA,  
avec respectivement Mme PINÇON, *tél : 02.43.59.63.93*  
et Mme DELSART, *tél : 02.43.91.41.45*  
Assistantes Sociales
  
- les établissements, avec Mme LOUVEL, Directrice de la Maison de Retraite du Bourgneuf la Forêt,  
*tél : 02.43.37.71.31*  
et Mr BLIN, Directeur de la Résidence des personnes âgées de Port Brillet,  
*tél : 02.43.01.81.16*

En mettant en commun les informations recueillies par chacun, l'objectif est d'assurer aux personnes âgées dépendantes à domicile, un service de qualité, en étant attentifs à l'améliorer chaque fois que possible.

L'urgence oblige parfois à prendre des décisions dans la précipitation, pas toujours satisfaisantes : notre groupe peut aussi aider une personne âgée ou son entourage à réfléchir **avant** sur des orientations ou des choix quand se posent les premières questions.

N'hésitez pas à nous contacter.

## FAMILLES RURALES - ASSOCIATION MONTJEAN-BEAULIEU

### LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2000-2001

- Présidente :** Yolande CHAUVEL  
61 rue de Bretagne MONTJEAN tél.02.43.02.40.74
- Vice-Présidente :** Marie-Alice GOISBEAULT  
8 rue de Bretagne MONTJEAN tél.02.43.02.45.50
- Secrétaire :** Claudine COUSIN  
9 rue des Lilas MONTJEAN tél.02.43.02.18.77
- Secrétaire Adjointe :** Suzanne CADIEU  
3 rue des Rosiers MONTJEAN tél.02.43.02.10.73
- Trésorière :** Bernadette RAVARY  
12 rue de Bretagne MONTJEAN tél.02.43.02.48.56
- Trésorière Adjointe :** Annick POULARD  
La Boissière MONTJEAN tél.02.43.02.00.32
- Membres :**
- |                       |                             |                     |
|-----------------------|-----------------------------|---------------------|
| - Claudine BESNIER    | La Maison Neuve MONTJEAN    | tél.02.43.02.19.07  |
| - Robert BOULINGUIEZ  | Bourbouillé BEAULIEU        | tél. 02 43 02 47 72 |
| - Martine CORNEE      | 5 Rue des Sports BEAULIEU   | tél.02.43.02.48.59  |
| - Nicole DAVOUST      | 3 Clos Sorbier MONTJEAN     | tél.02.43.02.00.74  |
| - Sylvie GEGU         | La Couardière BEAULIEU      | tél.02.43.02.46.95  |
| - Marie-Claude HIVERT | La Houillère BEAULIEU       | tél.02.43.02.13.48  |
| - Christine MASSEROT  | 6 rue des Glycines MONTJEAN | tél.02.43.02.13.13  |
| - Monique PAILLARD    | L'Hormeau MONTJEAN          | tél.02.43.02.13.46  |
| - Martine PEAN        | 2 Rue René Cassin LAVAL     | tél. 02 43 68 11 13 |

Nous vous précisons par ailleurs que les cartes de FAMILLES RURALES sont en vente à l'Agence Postale de BEAULIEU SUR OUDON ainsi qu'à la boulangerie HUET de MONTJEAN.

N'hésitez pas à vous les procurer.

FAMILLES RURALES  
MONTJEAN-BEAULIEU



*Souvenir du Centre de Loisirs de JUILLET 2000*

***Et si c'était le dernier ?***

En effet, l'Association risque de disparaître si de nouveaux membres ne viennent pas intégrer notre équipe. Plusieurs d'entre-nous, après 8 ans, 10 ans, voire beaucoup plus, au service des familles de Montjean et de Beaulieu, souhaitent passer le flambeau.

Pour qu'elle continue à exister et puisse maintenir ses activités, notamment ***le centre de loisirs, le transport scolaire, les activités manuelles, la gymnastique***, pour ne citer que celles-ci, notre Association a besoin de vous. N'HESITEZ PAS à nous **CONTACTER** et **VENEZ** nous **REJOINDRE** au plus vite...

La Présidente,  
Yolande CHAUVEL  
Tél.02.43.02.40.74



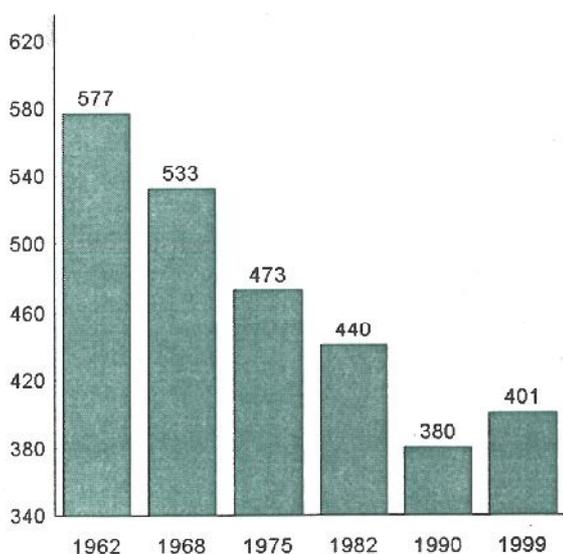


## BEAULIEU-SUR-LOUDON

Au 8 mars 1999, Beaulieu-sur-Oudon compte 401 habitants (205 hommes et 196 femmes), soit une densité de 20 habitants au km<sup>2</sup>. La population est en légère hausse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, la commune a gagné 21 habitants. En vingt-quatre ans, depuis 1975, la commune a perdu 72 habitants.

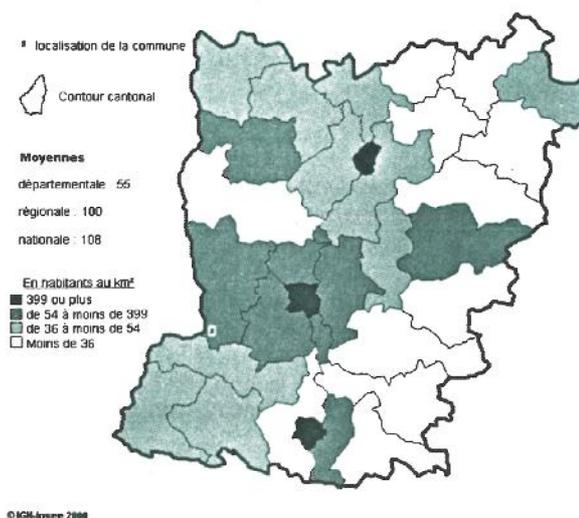


### La population depuis 1962



Source : Insee, recensements de la population

### La densité de population dans le département



Source : Insee, recensement de la population 1999

## L'évolution de la population de 1975 à 1999

Au cours des années quatre-vingt-dix, l'excédent naturel a contribué à la hausse de la population. En effet, entre les deux derniers recensements, on a enregistré 49 naissances et 38 décès dans la commune ; l'excédent naturel s'élève donc à 11 personnes. Par ailleurs, l'excédent des entrées sur les sorties de population est de 10 personnes.

	1975-1982	1982-1990	1990-1999
Naissances	39	56	49
Décès	17	19	38
Solde naturel	22	37	11
Solde apparent	- 55	- 97	10
Variation de la Population	- 33	- 60	21

Source : Insee, recensements de la population

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès au cours de la période.

Solde apparent des entrées-sorties : différence entre la variation de la population entre les deux recensements de 1990 et 1999 et le solde naturel. Il représente à la fois le solde des flux de population ayant affecté la zone (entrées moins sorties) et la différence de qualité entre les deux recensements.

## La commune dans son environnement

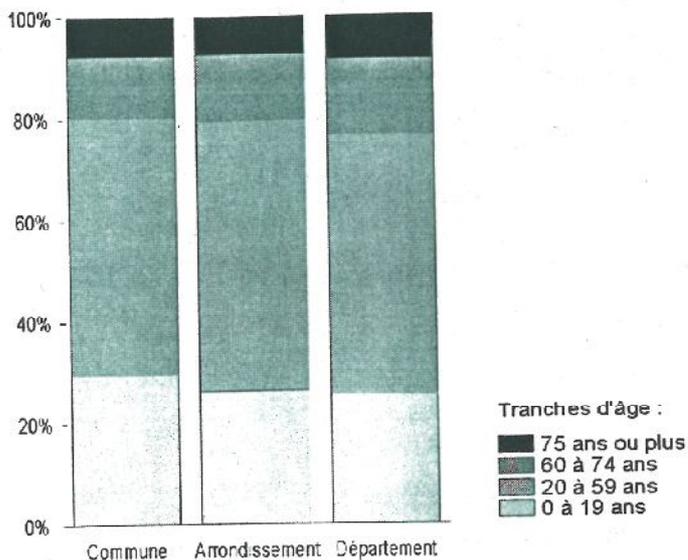
Beaulieu-sur-Oudon appartient à l'arrondissement de la préfecture du département : Laval. L'arrondissement regroupe 140 207 habitants, soit une densité de 77 habitants au km<sup>2</sup>. La population de la commune en représente donc moins de 1%. Celle de l'arrondissement est en hausse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, l'arrondissement a gagné 6 034 habitants. Dans l'ensemble du département, la population est passée de 278 037 habitants en 1990 à 285 338 habitants en 1999 ; soit un gain de 7 301 habitants.

	Population en 1990	Population en 1999	Variation 1990-1999 (%)
Commune	380	401	5,5
Arrondissement	134 173	140 207	4,5
Département	278 037	285 338	2,6

Source : Insee, recensements de la population

## Les jeunes et les seniors

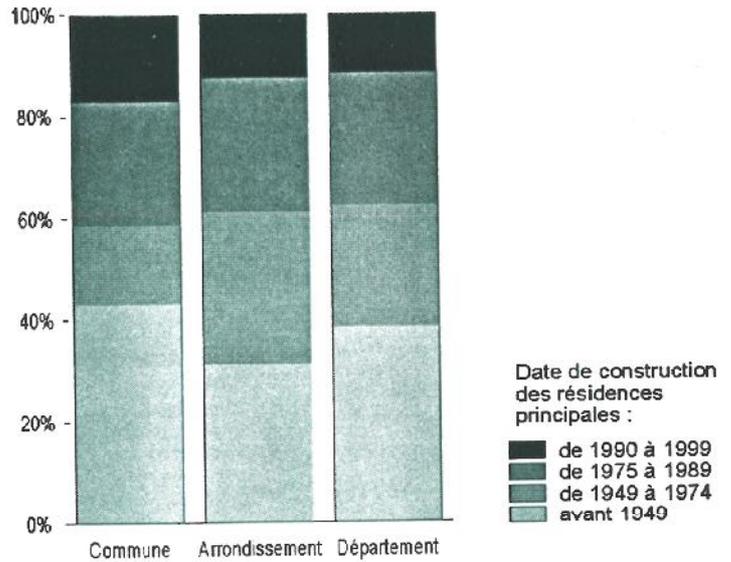
Les jeunes sont nombreux dans la commune. Les 119 jeunes de moins de 20 ans représentent 29,7% de la population alors que cette proportion est de 25,6% seulement dans le département. A l'opposé, les 31 personnes qui ont 75 ans ou plus ne représentent que 7,7% de la population alors que la proportion est de 8,7% dans le département.



Source : Insee, recensement de la population 1999

## Le neuf et l'ancien

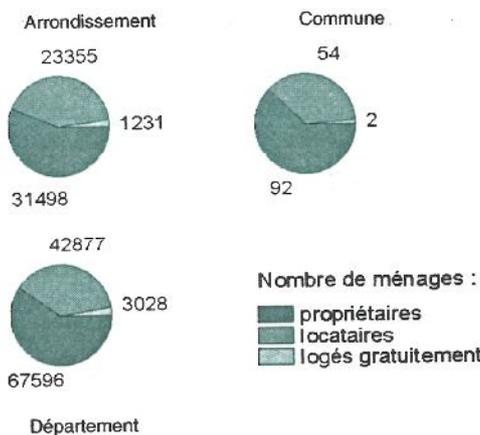
La commune comprend 170 logements : 148 résidences principales et 11 résidences secondaires ou occasionnelles (au moment du recensement, 11 logements sont déclarés vacants). Le parc de logements est ancien : 86 seulement ont été construits après la dernière guerre, soit une proportion de 50,6%. Cette proportion de logements récents, construits depuis un demi-siècle, est de 65,8% dans l'arrondissement et de 57,2% dans le département.



Source : Insee, recensement de la population 1999

## Les propriétaires et les locataires

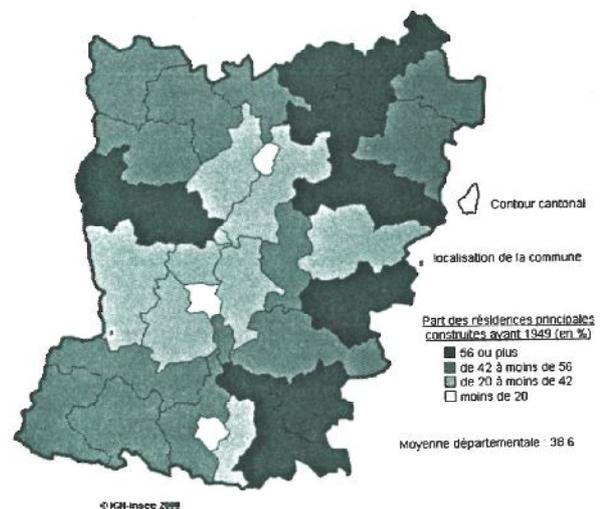
La quasi-totalité des résidences principales est constituée de maisons individuelles (97,3%). La majorité des habitants de la commune est propriétaire de son logement : 62,2% des ménages.



Source : Insee, recensement de la population 1999

## Le confort des logements et leur ancienneté

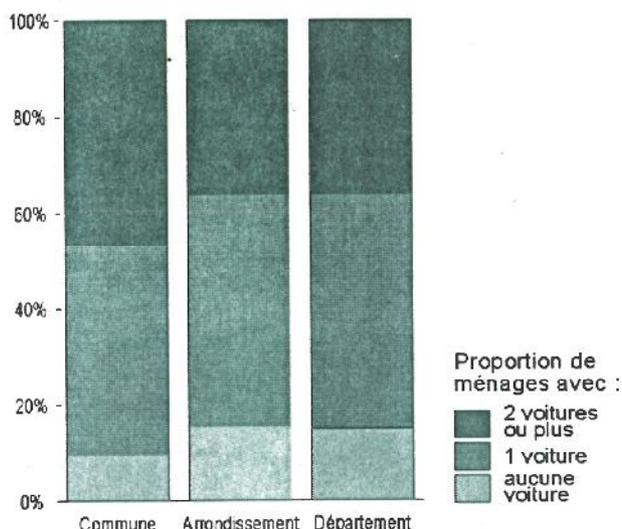
Les installations sanitaires et le moyen de chauffage sont des éléments objectifs d'appréciation de la qualité des logements : la plupart des résidences principales ont au moins une baignoire ou une douche et possèdent le chauffage central ou électrique.



Source : Insee, recensement de la population 1999

## L'automobile

L'équipement en automobile des habitants de la commune est relativement élevé : 14 ménages seulement n'en ont pas. La proportion de ménages ayant au moins une automobile est de 90,5% ; dans le département, cette proportion est de 85,2%.



Source : Insee, recensement de la population 1999

## La population active

Parmi les 401 habitants de la commune, 193 personnes sont actives : 108 hommes et 85 femmes. Au moment du recensement, 16 de ces actifs cherchent un emploi et 177 travaillent. Parmi ces personnes qui ont un emploi, 51 exercent une profession à leur compte ou aident leur conjoint ; les 126 autres sont salariées. Une minorité de ces actifs exerce dans la commune ; 110 personnes vont travailler en dehors.

Dans l'arrondissement, la population active est de 66 613 personnes. Parmi elles, 5 243 cherchent un emploi, ce qui représente un taux de chômage de 7,9%. Dans le département, le taux de chômage est de 7,5%.

	Commune	Arrondissement	Département
<b>Population active</b>	193	66 613	131 008
hommes	108	35 710	71 042
femmes	85	30 903	59 966
<b>Population active ayant un emploi</b>	177	61 122	120 678
salariés	126	52 709	98 748
non salariés	51	8 413	21 930
<b>Chômeurs</b>	16	5 243	9 819
<b>Taux de chômage (%)</b>	8,3	7,9	7,5

Source : Insee, recensement de la population 1999

La population active regroupe l'ensemble des personnes qui ont un emploi ou qui en cherchent un, et des jeunes gens qui font leur service national. Les apprentis et les stagiaires en entreprise sont comptés dans la population active ayant un emploi. On distingue les salariés et les personnes non salariées ; ces dernières travaillent à leur compte ou aident un membre de leur famille dans sa profession. Le taux de chômage est la proportion dans la population active de personnes qui ont déclaré chercher un emploi.

## Où vont travailler les habitants de la commune ?

	dans la commune de résidence	dans une autre commune du même département	hors du département
<b>Nombre d'actifs travaillant...</b>	67	92	18
<b>Pourcentage d'actifs travaillant...</b>	37,9	51,9	10,2

Source : Insee, recensement de la population 1999

La population utilisée dans cette présentation est la « population sans doubles comptes ». Elle peut différer de la population totale qui vous a été annoncée en 1999. En effet, dans la population totale, certaines personnes sont comptées deux fois. Par exemple, les étudiants qui ont un petit logement proche de leur université sont comptabilisés dans la commune où ils habitent mais aussi dans celle de leurs parents. Dans la population sans doubles comptes, ils ne sont comptabilisés que dans la commune où ils habitent. La population totale sert de référence pour les textes législatifs et réglementaires (indemnités des élus, dotation globale de fonctionnement, etc.). En revanche, la population sans doubles comptes est utilisée pour la présentation des statistiques.

Pour BEAULIEU-SUR-LOUDON, les chiffres sont les suivants :

Population sans doubles comptes	401
Population totale	407